Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2. L'année dernière, une fabrique a payé 130 487 ½ fr. de salaires. Combien cela fait-il en moyenne pour chacun des 365 jours ? — Rép. 357 fr. 50.

1. La liste des salaires versés un jour de paye dans une fabrique se monte à 5465 fr. 50. Quel est le capital qui, placé au 4 ¼ %, rapporterait un intérêt annuel égal à cette somme ? — Rép. 128,600 fr.

Vme Série.

4. J'ai payé pour des ustensiles de jardin : 4 fr. 60, 2 fr. 25, 3 fr. 50 et 1 fr. 70. Combien cela fait-il en tout ? — Rép. 12 fr. 05.

3. Un jardinier vend 96 arbres fruitiers à 2 fr. 85 la pièce. Combien reçoit-il ? — Rép. 273 fr. 60.

2 Répartir proportionnellement au poids 44 fr. de frais divers sur deux colis pesant l'un 360 kg. et l'autre 440 kg. — Rép. 19 fr. 80 et 24 fr. 20.

1. On rembourse par 1751 fr. 40 une dette de 1680 fr. augmentée des intérêts d'une année. A quel taux les intérêts sont-ils comptés ? — Rép. 4,25 %.

VIme Série.

4. Le poids vif d'un bœuf à l'engrais est monté de 625 à 714 kg. De combien a-t-il augmenté ? — Rép. 89 kg.

3. Le poids vif de deux veaux est de 78 kg. pour l'un et de 67 pour l'autre. Combien valent-ils ensemble si le kilogramme se paye 1 fr. 08 ? — Rép. 156 fr. 60.

2. On compte qu'une vache laitière consomme journellement 2,8 kg. de foin pour 1 q. de son poids vif. Combien faudra-t-il donc de foin pour nourrir pendant 180 jours 10 vaches pesant en moyenne 4 ¼ q. chacune ? — Rép. 214,20 q.

1. Un cultivateur a une recette annuelle de 6475 fr., dont 5,192,95 francs proviennent de son bétail. Combien cela fait-il % ? — Rép. 80,2 %. *(Communiqué par A. P.)*

BIBLIOGRAPHIES

I

Un beau cadeau cartographique est la 3me édition de l'**Atlas de poche de la Suisse**, par Wagner, édité par la Société de cartes géographiques, à Berne, chez H. Kemmerly et Frey et A. Francke. La reliure en toile grise souple est la même que celle des éditions précédentes, mais le coloris et le papier sont meilleurs.

Cet atlas contient 26 cartes représentant les cantons avec les districts diversement coloriés et deux cartes de la Suisse, l'une avec le réseau des voies ferrées et l'autre politique. Chaque carte est précédée d'explications sur la situation, la structure du sol, la superficie, l'ethnographie, les productions et la constitution politique. Les cartes ont été soigneusement travaillées.

L'atlas s'est enrichi d'une carte du Lac des Quatre-Cantons et d'une de l'Oberland bernois à l'échelle de 1 : 200 000.

L'utilité de ce petit atlas est suffisamment prouvé par la nécessité d'une 3me édition. Son prix relativement bas de 4 fr., permet d'en faire un cadeau très utile. Nous le recommandons, en outre, aux instituteurs et aux écoles.

II

Dictionnaire géographique de la Suisse, sous la direction de Ch. Knapp, professeur, et Maurice Borel, cartographe, chez V. Attinger, éditeur, à Neuchâtel. — La publication de ce grand ouvrage approche de la fin. Le XIVme fascicule qui vient de paraître s'arrête au mot *San Lorenzo.*

Chronique scolaire

Neuchâtel. — Dans le courant de décembre dernier, les instituteurs et les institutrices du district de La Chaux-de-Fonds ont discuté dans leur conférence officielle d'hiver les deux questions suivantes : 1° La mutualité scolaire ; 2° L'enseignement de l'histoire et la culture du patriotisme.

Le rapport sur la première question a été présenté par M. A. Grosjean, instituteur à La Chaux-de-Fonds. Pour diverses raisons, le rapport se montrait plutôt défavorable à l'introduction de la mutualité à l'école. Néanmoins la conférence s'est prononcée, à la majorité des deux tiers environ, pour la prise en considération de la question de la mutualité scolaire.

La question de l'enseignement de l'histoire présentait un intérêt particulier en raison des tendances manifestées dans les rapports présentés par deux jeunes instituteurs.

M. Roulet, instituteur à La Sagne, a soutenu que l'enseignement de l'histoire ne doit pas servir à cultiver le patriotisme. Son collègue, M. Spillmann, instituteur à La Chaux-de-Fonds, a formulé les conclusions que voici :

« 1° La patrie n'est pas une entité sacrée et immuable, mais un organisme transitoire, nous conduisant de la famille à l'humanité, seules associations naturelles et sacrées.

2° Le patriotisme est un sentiment respectable, mais il ne doit pas enrayer le développement économique de la patrie ; s'il dégénère en égoïsme national, il est immoral et condamnable.

3° L'idée de la patrie est conçue de façons si différentes, qu'il est injuste de donner à l'enseignement de l'histoire un caractère patriotique ou internationaliste ; il doit être rigoureusement scientifique.